

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

SUR LA COMMUNE DE CORTE (Haute-Corse)

Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI

Notaire

**3, Avenue Xavier Luciani
20250 CORTE**

Téléphone : 04 95 46 21 33 – télécopie : 04 95 46 20 67

Courriel : marie.casupadovani@notaires.fr

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marie-Carole CASU-PADOVANI, notaire à CORTE, le 18 Novembre 2021 il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2272 et 2265 du Code Civil au profit de :

Monsieur Antoine LORENZI, sans profession, demeurant à BORGIO (Haute-Corse) Clinique San Ornello, célibataire, né à CORTE (Haute-Corse) le 6 octobre 1936, de nationalité française, majeur protégé placé sous le régime de la tutelle représenté par l'association dénommée ATIHC.

Désignation : SUR LA COMMUNE DE CORTE (Haute-Corse) :

Section B numéro 293 lieu-dit Moreggia pour 01ha.08a20ca, Section B numéro 493 lieu-dit Nuallaccia pour 08ha22a04ca ; Section B lieu-dit Suarelle n°634 pour 88a10ca, n°635 pour 01a68ca, n°636 pour 01ha25a22ca, n°655 pour 20a20ca, n°656 pour 35a20ca, n°657 pour 34a60, Section B lieu-dit Cento Chiave n°651 pour 94a50ca, n°652 pour 20ca, n°654 pour 18ca ; Biens non délimités : Section B n°495 lieu-dit Cento Chiave d'une contenance de 11a54ca (à prendre sur une surface de 63a80), Section B n°653 lieu-dit Cento Chiave d'une contenance de 01ha04a02ca (à prendre sur une surface de 01ha60a52ca)

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Pour avis Me Marie-Carole CASU-PADOVANI, notaire à CORTE

Adresse mail de l'étude marie.casupadovani@notaires.fr